

consenti à adopter une voie de communication entre les territoires des deux pays. Mais comme pendant les dernières vingt années, il a été impossible aux Gouvernements précédents d'obtenir le consentement des Etats-Unis à fixer la ligne frontière, entamer une nouvelle discussion sur ce sujet semblait être une tâche inutile, et nous fûmes par conséquent obligés d'adopter la voie projetée entre le lac Teslin et la rivière Stikine.

L'honorable M. FERGUSON : Dois-je comprendre que mon honorable ami déclare qu'une tentative fut faite pour obtenir le consentement des Etats-Unis, et que ce dernier accueillit cette demande par un refus ?

L'honorable M. SCOTT : Non ; les difficultés qu'il y avait dans notre voie pour obtenir l'autorisation de franchir cette lisière de territoire étaient si graves que nous n'aurions pas été justifiables de favoriser la construction d'un chemin de fer à cet endroit, parce que nous n'avions pas l'assurance que nous n'aurions pas à payer un impôt en retour de ce droit de traverser un mille ou deux du territoire des Etats-Unis.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Le système d'entreposage règlera bientôt ce point.

L'honorable M. SCOTT : Je ne puis dire.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Quelle serait la différence entre les difficultés qui se présentent sur la côte du Pacifique, telles que signalées par l'honorable ministre, et celles que l'on éprouve en allant au Nouveau-Brunswick au moyen de ce que l'on appelle la ligne courte à travers le Maine ?

L'honorable M. SCOTT : On n'a pas fait de difficulté là bas, mais nous avons constaté que nos marchands et nos trafiquants avaient à faire face à des embarras réels lorsqu'il leur fallait traverser cette lisière de territoire sur la côte du Pacifique, nous le savons d'après une expérience pratique, et nous nous étions efforcés au moyen de la correspondance et d'entrevues avec les membres du Gouvernement des Etats-Unis, de diminuer au moins les obstacles, et depuis quelques

jours ils l'ont été dans une certaine mesure. Nous avons donc été obligés de choisir un tracé passant sur le territoire canadien, et c'était là le seul endroit disponible dans cette contrée, où les transports pouvaient être opérés pendant la présente année.

On croyait que si nous n'obtenions pas d'accès à cette région au cours de l'année 1898, le grand nombre de personnes que l'on s'attendait voir se diriger vers ce pays, s'approvisionneraient et se rendraient dans cette région en se mettant entièrement sous les auspices des Etats-Unis, ce qui aurait causé une perte très sérieuse au commerce du Canada. Bien que cette voie ferrée ne puisse peut-être pas être ouverte avant le mois de septembre, néanmoins en vertu de l'arrangement pris avec les entrepreneurs, des facilités doivent être créées sur le champ de manière que les produits, marchandises et équipements personnels pourront être transportés à Glenora, la tête de ligne méridionale du chemin de fer projeté et être prêts à atteindre leur destination lorsque cette voie sera ouverte au trafic.

On ne s'imaginait point que le chemin pourrait être complètement construit dans le court intervalle entre mai et septembre, mais qu'il serait suffisamment avancé pour permettre de s'en servir pour le transport des approvisionnements ; nous fûmes donc en quelque sorte obligés de négocier avec des gens qui avaient la compétence et les moyens, et qui étaient prêts à se charger immédiatement de l'exécution des travaux, ayant l'outillage nécessaire, qui avaient les ressources financières requises pour mener à bien cette entreprise.

Quant à la subvention dont l'importance a été tant exagérée par les journaux et certains honorables sénateurs, telle que la chose ressort de mes explications d'hier, si les entrepreneurs avaient eu la permission de choisir leurs lots comme ils l'entendaient, je n'ai aucun doute qu'ils auraient été enchantés de construire ce chemin moyennant cent mille acres, car, comme je l'ai expliqué hier, suivant moi 95 pour 100 au moins des terres à être choisies par cette compagnie sont sans valeur, absolument sans valeur. Assurément le roc est sans valeur, et de chaque côté de ces coulées ou ravins des cours d'eau ainsi que des rivières, tout honorable sénateur qui a consacré quelque étude et a réfléchi sur les